



CHRONIQUE PRISON – JUSTICE

Décembre 2017

1 décembre – Migrants : le casse-tête des mineurs isolés. En 2017, 25000 jeunes sont arrivés, seuls, un peu partout en France. Leur accueil et l'évaluation de leur âge virent au casse-tête. Cas des « mijeurs » comme les a rebaptisé Médecins du Monde ni mineurs ni majeurs, ils n'ont accès à rien.

Suicide en plein verdict à LA HAYE, le croate Slobodan PRALJAK était jugé pour ses crimes en Bosnie.

En Argentine, des tortionnaires de la dictature condamnés. Des peines de réclusion à perpétuité contre 29 personnes de la dictature militaire, de 1976 à 1983 30000 personnes ont disparu.

2 décembre – Affaire MAËLYS : le suspect mis en examen pour meurtre. Devant les juges, l'homme soupçonné d'avoir enlevé la fillette de 9 ans a continué à nier les faits. Il reste détenu à l'isolement à la prison de Saint-Quentin Fallavier « Pour éviter qu'il lui arrive malheur. Car en prison, ceux qui sont considérés comme des tueurs d'enfants doivent être protégés. Sinon je ne donne pas cher de leur peau » d'après le procureur.

Menace d'attentats sur facebook : deux mineurs de 15 et 17 ans au moment des faits ont été à 5 ans et à 3 ans de prison assortis d'un sursis partiel.

Le Conseil Constitutionnel autorise les assignations à résidence sans pour les étrangers, par contre s'agissant contrôles d'identité ils doivent être justifiés par des circonstances particulières menaçant l'ordre public.

3 décembre – Djihadistes français : un retour à hauts risques. Plus d'un millier de Français (700 adultes et 500 enfants) se trouveraient toujours dans la zone irako-syrienne. La plupart de manière clandestine. Paris s'interroge sur la façon de gérer l'éventuel retour en France des combattants arrêtés sur place, mais aussi des mères de famille et de leurs enfants.

Au Palais de Justice, l'ancien député Dominique TIAN reçoit une leçon de morale. Le 1^{er} adjoint à la mairie de MARSEILLE était jugé pour « blanchiment de fraude fiscale ». Douze mois avec sursis, cinq ans d'inéligibilité et 30.000 euros d'amende ont été requis. Il s'était signalé par son engagement contre la fraude sociale.

LAFARGE en Syrie : trois cadres mis en examen. Le groupe est suspecté d'avoir versé de l'argent à des groupes djihadistes pour faire fonctionner son usine en pleine guerre civile.

Fausse victime du BATACLAN : 6 mois de prison ferme.

5 décembre – Migrants : Le ministre admoneste les préfets à propos de l'immigration irrégulière. Ils doivent augmenter le nombre d'éloignements avant la loi prévue en 2018.

Patrick HENRI est mort trois mois après avoir vu sa peine suspendue pour motif médical. « Il a eu de la veine pourtant, on l'a aidé partout... Il a trahi tout le monde » Charles CORLET imprimeur et ex employeur de Patrick HENRI.

Enquête après l'agression sexuelle d'une enseignante par 5 élèves de son établissement.



A l'Université un difficile combat contre l'impunité. A propos d'harcèlement sexuel, les remontées de cas concrets sont encore compliquées et les peines souvent dérisoires. Un enseignant en psychologie de LILLE 3 a été sanctionné pour harcèlement sexuel : interdiction d'enseigner durant 18 mois.

6 décembre – Affaire MAËLYS : l'avocat du suspect conteste la version du procureur. Il a remis en cause la chronologie des faits présentée par le procureur.

Lutte contre la pauvreté : lancement officiel de la concertation. La priorité : les enfants et les jeunes. Il faut « éradiquer » la pauvreté des enfants.

Témoignage de HASNA AL-HARIRI, 54 ans, victime de la folie du régime de BACHAR AL-ASSAD. « En Syrie, le viol était le maître mot ».

L'animal thérapeute au banc d'essai. Le cheval peut renforcer l'estime de soi des détenus. Expérience en cours à la Maison Centrale d'ARLES.

7 décembre – Au petit matin à CALAIS, les biens des migrants sont détruits. Les associations ont décidé de donner des duvets à leurs noms. Les objets restent propriété des associations, elles peuvent déposer plainte si on les met à la benne.

Une loi pour mettre en rétention les « dublinés » : il suffira d'avoir été débouté du droit d'asile dans un autre pays ou d'avoir quitté son hébergement sans motif pour être mis en centre de rétention.

Règlement de comptes sanglants devant l'aéroport de BASTIA. Deux figures du grand banditisme sont tombées dans un guet-apens.

Johnny HALLIDAY 28 juin 1974 concert aux établissements pénitentiaires de la plaine de l'ORBE avec la complicité de Raymond DEVOS dans le canton de VAUD dans le cadre de l'émission « bon dimanche Monsieur X ». La France avait refusé son autorisation. Lors d'un entretien avec les détenus, le chanteur indique qu'il a été privé de liberté durant 9 mois dans un centre de redressement.

8 décembre – « La plus grande menace pour la police, c'est le suicide ». Le centre de santé de COURBAT (INDRE et LOIRE) soigne le mal être des policiers, des gendarmes, des militaires, des sapeurs-pompiers et des agents de la pénitentiaire. 2017 : 48 policiers ont mis fin à leurs jours.

La délinquance se porte massivement sur la sphère numérique. Baisse des cambriolages et des vols de voitures mais explosion des fraudes aux comptes bancaires, moins risquée et plus payante.

9 décembre – En prison, les affaires continuent. L'incarcération du chef de clan Ange-Toussaint FEDERICI n'a pas nui aux affaires de sa famille. Incarcéré à la Maison Centrale d'Alençon-Condé sur Sarthe, il continue de tirer les ficelles par l'intermédiaire de ses visiteurs.

Les Basques demandent le retour de leurs détenus. Une manifestation est organisée, samedi à PARIS à l'appel d'organisations et d'élus basques. 62 personnes détenues dont 13 femmes sont réparties dans une vingtaine de prisons françaises.

L'indépendance du parquet attendra. Le Conseil Constitutionnel a conforté les liens hiérarchiques entre les magistrats et le Garde des Sceaux.

10 décembre – LAFARGE : l'ex PDG Bruno LAFONT mis en examen pour financement du terrorisme. Il aurait accepté que sa filiale syrienne paye l'Etat islamique pour poursuivre ses activités.

Migrants : les tensions grandissent entre le gouvernement et les associations. Les associations refusent de cautionner le tri des migrants.

Les parents d'une djihadiste mis en examen. Ils sont accusés de « financement d'entreprise terroriste » pour avoir envoyé entre 10.000 et 15.000 euros à leur fille.

12 décembre – CORSE : l'Etat face au défi des nationalistes. Large victoire de la liste nationaliste avec 56,5% des voix. Gilles SIMEONI a « une pensée pour tous les prisonniers politiques, pour leur dire que nous les attendons et que leur place est ici ».

TRON et ses « manies » sexuelles en procès. L'ancien maire de DRAVEIL et son ex-adjointe à la culture comparaissent à partir de mardi aux Assises.

13 décembre – Disparition : François Régis HUTIN, ex-patron du groupe OUEST-RANCE. Son journal se positionne contre la peine de mort, pour l'amélioration des conditions de vie carcérale. Il proscrit dans les années 60 les photos de personnes menottées ou entravées. Il assurait la distribution gratuite des journaux aux détenus des prisons de l'Ouest.

Policiers tués à MAGNANVILLE : un suspect placé en détention provisoire. Son ADN a été retrouvé sur l'ordinateur du couple.

Tollé contre les box vitrés des tribunaux. Pour les avocats, ces équipements laissent croire que leur client est dangereux.

Harcèlement à Radio France : la fin de l'omerta. Au moins 4 femmes accusent Patrice BERTIN, une grande figure de France Inter de harcèlement sexuel et de tentative de viol.

14 décembre – Justice : vers une affaire URVOAS-SOLERE. URVOAS, ancien ministre de la Justice, est suspecté d'avoir fourni à Thierry SOLERE des informations confidentielles sur une enquête le concernant, selon le CANARD ENCHAINE. Il pourrait être poursuivi devant la Cour de Justice de la République.

Trafic de drogue à MARSEILLE : 27 prévenus condamnés à des peines de 6 mois à 10 ans de prison.

Financement du terrorisme : le double jeu de LAFARGE. Le groupe est accusé de ne pas coopérer pour les investigations sur sa cimenterie syrienne.

15 décembre – La théorie du complot aux premiers jours du procès TRON. Accusé de viols, l'ex-secrétaire d'Etat se présente en proie politique à abattre.

Jean MERCIER, qui avait aidé sa femme à mourir, définitivement relaxé. Âgé de 89 ans il avait été condamné à 1 an de prison avec sursis. En appel il avait été relaxé, la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi du parquet.

Affaire URVOAS-SOLERE, la Cour de Justice de la République saisie pour avis concernant une possible « violation du secret professionnel ». Le ministre de la Justice avait envoyé une note de la Direction des affaires criminelles et des grâces au député SOLERE à propos d'une enquête pour fraude fiscale.

Attentat de COPERNIC : le parquet requiert le renvoi aux Assises de l'unique suspect 37 ans après l'attentat devant la synagogue.

Affaire MAËLYS : le mystère des occupants de l'Audi A3. Le procureur et l'avocat du suspect s'opposent sur les images vidéo et l'heure de la disparition de la petite fille.

La Cour des Comptes critique le ministère de la justice à propos de sa politique immobilière. La juridiction dénonce les coûts importants des contrats de partenariat public-privé et conseille de ne plus y recourir. Les loyers des PPP pour les prisons représentent entre 2020 et 2036 l'équivalent de 40% des crédits de l'immobilier pénitentiaire alors qu'ils ne représentent que 15% des places. La ministre de la justice prépare pour le printemps une loi de programmation et la justice et a confirmé le plan de construction de 15000 places de prison en 10 ans. Elle a déjà exprimé ses réticences à recourir aux PPP.

16 décembre – Au procès TRON, les incohérences de Virginie FAUX. La première

plaignante qui accuse l'élu de viols et d'agressions sexuelles, a été entendue le jeudi 14 décembre. Maître DUPONT MORETTI a adressé une lettre au Conseil Supérieur de l'audiovisuel à propos d'un reportage d'Envoyé spécial consacré à l'affaire.

Consulter un site djihadiste ne suffit pas à être condamné. Pour la seconde fois le Conseil Constitutionnel a estimé que l'article du Code Pénal créant ce délit portait atteinte aux libertés fondamentales.

17 décembre – Migrants : MACRON choisit la ligne dure. Outre la dissuasion policière, les dernières semaines ont été marquées par la publication de plusieurs circulaires signant une volonté d'expulser massivement. La Place BEAUVAU, pour multiplier les renvois, a même mis un pied dans l'hébergement d'urgence censé être géré par les affaires sociales. Six maires, dont Martine AUBRY, Alain JUPPE et Roland RIES s'alarment du manque de moyen pour l'accueil des migrants.

Justice : le procès de Georges TRON est renvoyé à force d'incidents. Le Président de la Cour d'Assise a fini par accéder à la requête de la défense.

La fermeture d'une mosquée validée. Le tribunal de MARSEILLE a rejeté le recours de l'association.

19 décembre – Contrôle des migrants : le Défenseur des droits saisi. Une coalition d'associations s'oppose à l'envoi d'agents de l'Etat dans les foyers pour sans-abri. Elles dénoncent « un contrôle généralisé des personnes étrangères dans des lieux privés ».

Le procès de Salah ABDESLAM reporté au 5 février en Belgique. Il doit être jugé pour une fusillade survenue en mai 2016 à BRUXELLES.

Une figure du crime organisé corse interpellée à LA BAULE. Il est soupçonné d'extorsion de fonds sur des commerçants bastiais. Son fils, membre fondateur de l'équipe de la Brise de Mer avait été libéré en février et placé sous bracelet électronique.

« *Entendu sur France Info* »

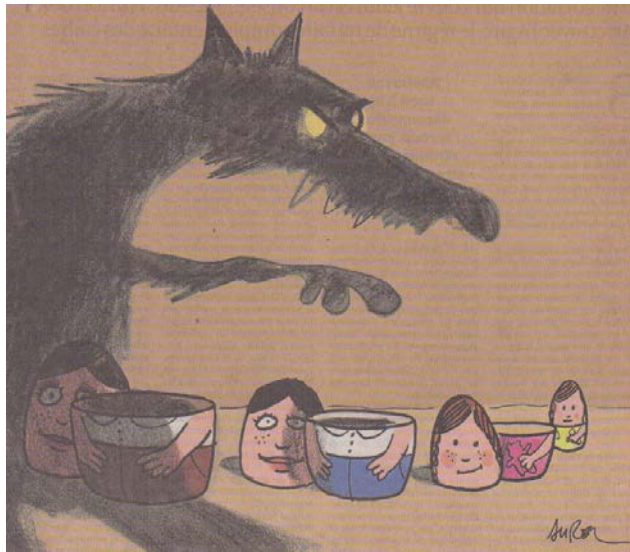
L'association Aide-Accueil à ANGERS lauréate de la Fondation de France en 2017. Un travailleur social en charge des personnes détenues à la Maison d'Arrêt d'ANGERS – objectif assurer un logement provisoire et gratuit aux sortants de prison le temps de faire valoir leurs droits (1 mois et demi).

20 décembre – Justice : vers la création d'un parquet national antiterroriste. La Garde des Sceaux a annoncé le 18/12/17 la création en 2018 d'une structure spécialisée à vocation nationale. François MOLINS est pressenti pour en prendre la tête. La section antiterroriste du parquet de PARIS suit 437 dossiers impliquant 1453 personnes la plupart sont liées au terrorisme islamiste.

Le suspect dans l'affaire MAËLYS entendu dans un second dossier. Nordhal LELANDAIS doit être entendu à propos de la disparition du caporal Arthur NOYER.

21 décembre – Arbitrage : TAPIE renvoyé devant le tribunal. En signant leur ordonnance, les juges ont acté le principe d'un procès pénal. Décision conforme aux réquisitions du parquet. Six personnes sont renvoyées pour escroquerie et détournement de fonds publics. L'arbitrage n'était en fait qu'un simulacre.

L'âge du consentement sexuel, un débat piégé. 13, 14 ou 15 ans ? Gynécos et pys estiment difficile de fixer un seuil rigide, ce que devra faire le Parlement. La puberté physique et la maturité psychique arrivent à des âges très différents. Le Défenseur des droits souhaite la mise en place d'une conférence de consensus.



Migrants : une fracture se dessine à la République en Marche. Les tenants d'une ligne « plus humaine » et les partisans d'un durcissement s'opposent sur la politique migratoire.

22 décembre – De la première à la seconde affaire LELANDAIS. Le suspect dans la disparition de MAËLYS a été mis en examen mercredi pour l'assassinat d'un jeune militaire. Une personnalité ambivalente qui glace les enquêteurs. Il avait été réformé de l'armée pour « comportement psychologique instable ».

Police de sécurité du quotidien : un cadre encore très flou. La concertation achevée le 20 décembre a suscité chez les élus et les forces de l'ordre autant d'espoir que de craintes. Elle doit être lancée en janvier 2018 dans une quinzaine de villes « il y a quand même un grand absent c'est l'usager » pointe Jacques de MAILLARD du Centre de Recherches Sociologiques sur le droit et les Institutions Pénales (CESDIP).

A l'origine de l'arbitrage TAPIE de multiples compromissions. Dans leur ordonnance de renvoi en procès, les juges décrivent le rôle de la haute administration. Pour les magistrats « l'implication de SARKOZY semblait réelle, mais difficile à mesurer ».

Un centre de résilience pour les victimes : la déléguée interministérielle annonce les mesures du plan du gouvernement. Madame Elisabeth PELSEZ prévoit la création d'un centre national de ressources et de résilience à l'automne 2018.

Premier bilan de la loi de sécurité intérieure. La mesure la plus utilisée du texte est

celle instaurant des périmètres de protection.

23 décembre – Harcèlement : le collège peu armé face à une réalité méconnue. A PONTOISE, des jeunes filles bloquent leur lycée pour se faire entendre. Entre mineurs, ces violences restent difficiles à quantifier. Une partie des auteurs de violences sexuelles sur des mineurs ont eux-mêmes moins de 18 ans.

Rencontre entre MACRON et les représentants religieux. Il a été question des moyens accordés aux aumôneries notamment en prison et de la formation des aumôniers que l'exécutif veut soumettre à l'obtention d'un diplôme universitaire sur la laïcité.

Contrôle des migrants : la révolte des associations. Les acteurs de l'hébergement appellent à faire de la « résistance passive » face à la circulaire.

24 décembre – Les chrétiens qui mettent leur foi au service des migrants. Des croyants racontent comment leur spiritualité les a poussés à s'engager.

L'évêque de TOULOUSE a célébré la messe de Noël au Centre de Détention de MURET et à la Maison d'Arrêt de SEYSSES.

27 décembre – A VIENNE (France), la tension entre jeunes et police vire au drame. Un Isérois de 19 ans a été fauché par un train, fin novembre, alors qu'il voulait échapper aux forces de l'ordre. « A ce stade, rien ne permet d'affirmer que les policiers sont intervenus dans l'accident » François Xavier DULIN vice-procureur.

Le Secours Catholique va créer une « agence immobilière sociale » pour venir en aide aux personnes mal logées.

28 décembre – Plus de 11 tonnes de cannabis saisies depuis début décembre. En 2016 71 tonnes avaient été saisies.

29 décembre – Au moins 10 djihadistes français arrêtés par les kurdes en Syrie. Parmi les combattants de l'Etat islamique interceptés, Thomas BARNOUIN très proche des frères CLAIN, les « voix » qui ont revendiqué les attentats du 13 novembre.

Des enfants rapatriés d'IRAK. 3 enfants d'un couple de djihadiste français ont été confiés à l'aide sociale et placés dans des familles d'accueil.

Feu vert à l'expulsion d'un imam accusé d'avoir légitimé le djihad vers le MAROC.

30 décembre – Mise en examen de deux personnes soupçonnées de préparer un attentat sans lien entre elles. Ils étaient en contact avec des membres de l'Etat islamique dans la zone irako-syrienne.

La loi antiterroriste soumise au Conseil Constitutionnel, quatre questions prioritaires de constitutionnalité déposées notamment par la Ligue des droits de l'homme.

Obsolescence programmée : la justice cible EPSON. Le fabricant d'imprimantes fait l'objet d'une enquête préliminaire. Depuis juillet 2015 il s'agit d'un délit.

31 décembre – La Californie face au défi du cannabis récréatif. Les ventes légales de marijuana devaient débiter le 1^{er} janvier, après des ratés dans la mise en place du marché. Entre 2012 et 2016 huit états américains ont autorisé la vente libre de marijuana pour les adultes de plus de 21 ans.

BERCY sanctionne les délais de paiement de trois ténors de l'assistance (Europ Assistance, Mondial Assurance et Axa). Amende administrative de 300.000 euros.

« *Entendu à la radio* »

Affaire Luc TANGORRE. Il a été mis en examen pour une infraction sexuelle sur mineure de 14 ans. Il a été mis en détention provisoire.... Il avait été condamné en 1983 à 15 ans de réclusion criminelle pour viols. Grâce à un comité de soutien, il obtient une grâce partielle de François Mitterrand et est remis en liberté en février 1988. Accusé de viols, interpellé en octobre 1988, il est condamné (en 1992) à 18 ans de prison. Sorti de prison en 2000, il est mis en examen pour agression sexuelle sur 3 mineurs en 2014 et placé sous contrôle judiciaire.